



Bulletin Municipal

Le Mot du Maire,

Les livres d'histoire se souviendront de cette année 2020 inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics... Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, de notre traditionnel pèlerinage de l'Ascension, au repas des anciens, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous sont bénéfiques.

Un nouveau chapitre pour Annie Weil va débiter. Annie a fait valoir ses droits à la retraite et a terminé son activité au sein de l'Agence Postale le 31 décembre 2020. Depuis 37 ans, Annie fut au service des habitants de Saint-Quirin et des alentours, accueillante et chaleureuse, Annie a permis de maintenir ce service public indispensable à notre village. Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je tiens à remercier sincèrement Annie pour tout le travail accompli durant ses 37 années. Merci Annie pour tout !

Vous pourrez constater à la page 13, les travaux effectués durant l'année 2020, qui ont été malgré la crise sanitaire, conséquents. Nos deux gros chantiers ont pu démarrer avec un peu de retard mais nous voyons enfin le début des travaux sur l'Espace de Rencontre Pierre Fachat et l'Orgue Silbermann. Deux dossiers sur lesquels nous travaillons depuis 2015, enfin la satisfaction de l'aboutissement d'un travail de longue haleine et je remercie tous nos collaborateurs ainsi que les partenaires financiers qui soutiennent fortement ces projets.

Le mandat du Conseil Municipal est peut-être encore long mais court à la fois. Nous nous sommes fixés des objectifs afin de redynamiser notre village, en travaillant d'ores et déjà sur la maison forestière afin d'y accueillir des commerces de proximités et du service à la population, la création d'un nouveau lotissement afin de permettre l'arrivée de nouveaux habitants et de pérenniser ainsi nos écoles. De travailler également sur un projet de type culturel sur le Presbytère.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Nous espérons tous que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant ! Je profite également de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2021 !

Karine COLLINGRO

Membres présents : 12

Membres excusés : Mathieu SCHAEFFLER —Anthony MATHIS—Alain CAMBAS

Objet : Fourniture électricité

La commune adhère à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité.

Objet : PLU Intercommunal—Transfert de compétence CC-SMS

La commune refuse de transférer la compétence du Plan Local Urbanisme à la Communauté de Commune Sarrebourg Moselle Sud

Objet : Provision de charges du marché ENGIE-COFELY-P3

Le conseil municipal souhaite récupérer la totalité à la somme de 12 719.18 € HT sur le P3 Garantie totale sur l'ancien marché d'exploitations des installations thermiques des bâtiments communaux passé avec ENGIE-COFELY.

Objet : Modification simplifiée du PLU

Afin de permettre un projet d'investissement hôtelier au niveau de l'hôtel de l'Auberge de la Forêt (extension des capacités hôtelières, aménagement d'un espace Wellness, ...) avec une architecture qui assure une interaction harmonieuse entre les bâtiments existants et le paysage, une utilisation efficace des ressources naturelles locales, il est nécessaire de faire évoluer les dispositions du PLU de la commune afin de permettre des toitures plates ou à faible pente, ainsi qu'une légère augmentation de la hauteur des constructions.

Pour ce faire, il convient de conduire une procédure de modification simplifiée du PLU de la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à Mme le Maire pour la signature le devis d'un montant de 5 920 € HT soit 7 104 € TTC pour la modification simplifiée du PLU avec le bureau d'étude OTE Ingénierie de Illkirch.

Objet : Prime médaille d'honneur du travail argent à Mr Christian GERARD

Le conseil municipal d'accorder une prime de 200 € à un agent communal pour la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales.

Toutes nos félicitations à Christian.

Objet : Primes

Le conseil municipal accepte

⇒ la prime de 100 € bachelier à :

ACKERMANN Thelma	Rue de l'Abbaye
BENTZ Charlotte	Rue Gal de Gaulle
GERARD Remy	Rue de Vasperviller
HOUBRE Laure	Rue Ste-Claire
LITYNEC Léa	Rue d'Alsace
JAUILHAC Kim	Rue de la Verrerie
LEMAIRE Manon	Rue des Verriers
VIDAL Noé	Rue Croix des Missions
SIMON Sarah	Rue de la Charmille

Le conseil municipal adresse ses félicitations à nos jeunes bacheliers et leur souhaite une belle réussite dans la poursuite de leurs études.

⇒ la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

MORGENTHALER Patrick	74 Rue de Vasperviller
WELSCH Pierre	115 Rue de la Verrerie
SCHAEFFLER Marion	124B Rue d'Alsace

Bienvenue à la commune de Saint-Quirin.

⇒ la prime de 200 € pour la naissance de :

Giorgio CALIGIURI LORIER	Route de Lorquin
Naël WEIL	Rue des Petits Rayeux

Félicitations aux parents et grands-parents.

Objet : Suppression et création d'emploi

Le conseil municipal décide d'adopter la modification du tableau des emplois afin de créer le nouveau poste d'Adjoint Administratif à temps complet affecté au service postal, tâches communales et entretien du local.

Objet : Etude de chaufferie Bio-Masse et demande de subvention à la Région

une étude d'opportunité chaufferie bois est lancée auprès de la société BET Huguet de Nancy afin d'étudier la possibilité de mettre l'interconnexion de bâtiments communaux.

La mission de l'étude d'opportunité chaufferie bois de la société BET Huguet s'élève à un montant de 5 900 € HT.

Objet : Loyer Garage Faure au 1^{er} décembre 2020

Mme le Maire rappelle au conseil sa délibération en date du 22 juillet 2020 concernant le bail professionnel et la promesse de vente de l'immeuble garage Faure Patrick.

A compter du 1^{er} décembre 2020, le loyer mensuel est de 600 €

Objet : Déclaration d'Intentions d'Aliéner D.I.A.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 4 n° 22

Section 7 n° 41

Section 9 n° 134

Section 3 n° 54 et 57

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait part au conseil de la recette pour le camping 2020 ; le bilan complet sera établi pour un prochain conseil avec toutes les charges s'y afférentes.

Le maire fait part de la désaffectation du presbytère par arrêté préfectorale n° 2020/DCL-AC 21, avec mise a disposition pour la poursuite de la vie paroissiale d'un local situé à l'étage du Presbytère.

Madame le Maire laisse la parole aux adjoints sur les différents points travaux en cours : salle des fêtes, extension réseaux rue de la Charmille, enrobé carrefour mairie, garage Faure, etc...

Patrick Vidal fait le point sur la dernière réunion du groupe de travail : dynamisme, commerces de proximité, environnement. Le projet de spectacle équestre est développé pour son implantation sur le terrain en face de la salle de sports et Club House ; des questions restent encore à poser sur ce projet, notamment une étude sur l'impact sonore.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JANVIER 2021

Membres présents : 12

Membres excusés : Mathieu SCHAEFFLER—Martine MACHET

Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Alexandra CHARTON, conseillère municipale, à partir du 20 Octobre 2020 pour raisons personnelles. La sous-Préfecture est avisée. Le Conseil municipal prend acte de la démission.

Objet : Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000 €

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de faire une demande de ligne de trésorerie de 200 000 € auprès d'une banque afin de pouvoir régler les factures d'investissement et notamment pour la rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat et ce, afin de pouvoir demander les divers acomptes de subventions qui sont versées après paiement des factures.

Le Maire précise que la ligne de trésorerie est une réserve et peut être demandée par fraction.

Il soumet au conseil la proposition de la Banque Populaire à Strasbourg comme suit :

Montant : 200 000 €

Durée : 12 mois

Taux fixe : 0.65 %

Type échéance : Trimestrielle

Montant de la commission d'engagement : 300 €

Objet : Vente de terrains communaux au Groupement Forestier du Donon Grand Est

Le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu une demande d'achat de terrains par le Groupement Forestier du Donon Grand Est concernant diverses parcelles sise lieu-dit « Haute-Chapelle », section 25 n° 100 – 103 – 107 – 108 – 110 – 114 et 128 d'une superficie de 2 ha 48 a et 74 ca.

Elle précise que ces parcelles ne sont pas constructibles.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise la vente des terrains au Groupement Forestier du Donon Grand Est pour un montant de 10 000 €

Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Objet : Estimation de l'atelier communal – Proposition d'achat de la SCI WR

Le Maire soumet au conseil municipal la proposition d'achat de l'atelier communal rue Général Leclerc, cadastrée section 25 parcelle 143 avec 3,18 ares à hauteur de 25 000 € ; elle donne connaissance du mail de M. Weil et des arguments de l'estimation de 25 000 €, compte tenu de paramètres nécessitant beaucoup de travaux pour le projet soumis, à savoir établissement recevant du public, petite restauration, location de vélos, etc...

Mme le Maire fait part au conseil, de l'estimation effectuée courant décembre 2020 par l'agence immobilière Schaeffer à Sarrebourg, la valeur du bien s'élevant entre 35 000 € et 40 000 € net vendeur.

Le conseil municipal

⇒ Note l'intérêt du projet qui permettra l'ouverture d'un nouveau commerce et de redynamiser le village

Le conseil municipal décide de vendre l'atelier communal pour la somme de 27 000 €. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Objet : Définition des modalités de mise à disposition d'un dossier de modification simplifiée du PLU

le Conseil municipal fixe pour la mise à disposition de tout dossier de modification simplifiée du PLU, les modalités suivantes :

Mise à disposition du public du dossier et d'un registre en mairie durant un mois destiné à recueillir les observations de toute personne intéressée ;

Mise à disposition du public du dossier sur le site internet de la commune et information sur la procédure dans le bulletin municipal ;

Affichage des modalités de concertation et des dates de mise à disposition sur les panneaux d'affichage de la mairie.

Objet : Demande de subvention 2020 – Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Quirin

Le Conseil Municipal vote une subvention de 602.15 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Quirin destinée à couvrir leur assurance spéciale accidents pouvant survenir lors de manifestations, de cérémonies officielles auxquelles prennent part les membres des pompiers.

Objet : Demande de subvention exceptionnelle Association COCCA pour le 50^{ème} anniversaire de la Course de Côte

Le Maire informe le conseil que l'Association COCCA a décidé, pour le 50^{ème} anniversaire de la Course de Côte, d'organiser une grande manifestation.

Le Conseil Municipal décide à titre exceptionnelle, d'octroyer une subvention de 2 000 € à l'Association COCCA pour l'organisation de la 50^{ème} Course de Côte sous réserve des conditions dû au virus Covid-19.

Objet : Primes

Le conseil municipal décide d'accorder :

⇒ **Prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :**

GARZA Julie	11 Rue de la Scierie
CORNU Alain	132 Rue Gal de Gaulle
SANCHEZ Tony	39 Rue Gal Leclerc

Bienvenue à la commune de Saint-Quirin.

⇒ **Prime de naissance de 200€ à :**

BIGOT Gaëtan	50 Rue Général Leclerc
KLEIN Rafaël	60A Place de la Caserne

Félicitations aux parents et grands-parents.

Objet : Révision de la prime d'achat de maison au 1^{er} janvier 2021

Le conseil municipal décide qu'à partir du 1^{er} janvier 2021, la prime de 300 € pour l'achat d'une maison individuelle sera **attribuée aux résidences principales uniquement**.

Objet : Donation d'un terrain lieu-dit « La Brûlée »

Le conseil municipal accepte la donation d'un terrain au lieu-dit « La Brûlée » (au-dessus de la rue de la Croix des Missions) de Messieurs GLASSER Roger et Bernard. Le terrain est situé à côté d'un terrain communal sis section 9 parcelle 57 d'une contenance de 3 ares 83ca.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Objet : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE)

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE de la Moselle, Association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Aucune demande de cotisation au CAUE de la Moselle ne sera due au titre de son adhésion à MATEC

Objet : Révision des primes de fin d'année

Une révision de la délibération du 1er décembre 2014 est proposée au conseil municipal, notamment son article 5:

« les absences plaçant en ASA (autorisation spécifique d'absence) et ne pouvant travailler sur un autre poste ainsi que pour l'agent en congé de maternité ou en congé parental, la prime de fin d'année ne sera pas versée. »

Le conseil municipal approuve cette révision de la prime de fin d'année.

Objet : Suspension loyers Galerie d'art Boyrié

Madame le Maire soumet au conseil la nouvelle demande de Mme BOYRIE Marie-Thérèse souhaitant la suspension de loyers d'un montant mensuel de 329 €.

Vu les circonstances actuelles et la crise sanitaire,

Vu la fermeture obligatoire des lieux recevant du public,

Décide de suspendre les loyers à la galerie Boyrié pour la période de décembre 2020 et janvier 2021.

Objet : Organisation du temps de travail aux écoles

Le Maire rappelle au conseil l'organisation de la semaine scolaire actuelle qui est de quatre jours.

Sur demande de l'académie de l'éducation nationale, le conseil municipal doit se prononcer avant le 15 mars 2021 sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2021 pour une durée de 3 ans.

Le conseil municipal après délibération,

Décide de maintenir la semaine de quatre jours pour la rentrée scolaire 2021 et ce pour une durée de 3 ans.

Objet : Déclaration d'Intentions d'Aliéner D.I.A.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

Section 24 n° 28-29-35

Section 5 n° 159/157

Section 25 n° 381-382

Section 2 n° 60-61-62-63

Section 6 n° 03-114

Section 22 n° 70

Section 4 n° 15

INFORMATIONS DIVERSES

Candidature des écoles pour le Concours départemental « Je fleuris la Moselle à l'école ».

Le Maire informe le conseil que la commune est pressentie pour accueillir et animer l'une des rencontres techniques sur le sujet, vendredi 23 avril prochain en témoignant des actions menées telles que le développement d'activités pédagogiques à destination des scolaires ou encore la mise en place d'une dynamique participative auprès des habitants. Les membres du conseil municipal intéressés et disponibles seront invités à cette rencontre.

Accueil de l'Association Ecriture et Image pour présentation de l'Association au Conseil Municipal.

CANTINE :

La cantine scolaire a lieu actuellement dans les locaux du périscolaire, les repas sont confectionnés par l'Hostellerie du Prieuré que nous remercions sincèrement.

Quand les mesures sanitaires le permettront, les enfants pourront retourner à « La Charmille ». Nous ne manquerons pas d'informer les parents d'élèves.

FACTURES D'EAU SOLDE 2020

Beaucoup d'abonnés n'ont toujours pas transmis leur relevé d'eau comme demandé en décembre dernier. Afin de procéder à la facturation au plus juste de la consommation, merci de transmettre votre relevé d'eau dans les 8 jours par tous moyens à votre convenance comme indiqué sur la note d'information. Sans ce relevé, nous serons amené à procéder à une estimation sur l'année de consommation d'eau 2019.

Cela engendre des retards dans l'établissement des factures solde eau 2020 et dans la comptabilité communale. Merci de votre compréhension

LA POSTE

Mme WEIL Annie, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a terminé ses fonctions au sein de l'agence postale le 31 décembre 2020.

Nous remercions sincèrement Annie pour ses **37 années** au service des habitants de Saint-Quirin. Une réception sera organisée avec le personnel communal et le conseil municipal, dès que le contexte sanitaire nous le permettra. D'ors et déjà, nous lui souhaitons une belle et longue retraite !

Depuis le 1er janvier, Alexandra CHARTON vous accueille au bureau de poste ainsi qu'à l'épicerie. Plusieurs candidats ayant postulé, une première pré-sélection a été effectuée par la commission Ressources Humaines. La décision finale d'embauche a été prise par un responsable de la Poste suite à différents critères de sélection. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Alexandra vous accueille :

NOUVEAUX HORAIRES « agence postale » :

Du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h.

Fermé le lundi.

L'agence postale sera fermée exceptionnellement les vendredis du 29/01 au 5/03/2021.

Téléphone : 03.87.08.63.98



NOUVEAUX HORAIRES « pain et épicerie » :

Du mardi au dimanche de 7h30 à 9h30.



CHASSE : RAPPEL DES DATES DES BATTUES

HUMBERT	DUMAS	MAHIEU
30 janvier 2021	29, 30 et 31 janvier	affûts ou « druckens » jusqu'à la fin du mois de janvier

BONS CADEAUX RESTAURANT

Les bons cadeaux de fin d'année pour les personnes de 65 ans et plus, seront distribués début février.

CENTRE AERE

Le premier centre aéré de cette année se déroulera

Du lundi 22 au vendredi 26 février 2021 (programme ci-joint)

Pour inscrire les enfants,

Veillez vous présenter à l'accueil périscolaire « La Fourmilière »

Tél : 03 87 08 66 71

mail : persaintquirin@outlook.fr

*Inscriptions au
centre aéré d'été*



BRIOCHES DE L'AMITIE

Un grand merci à toute la population pour votre grande générosité à l'occasion de la vente des brioches de l'amitié. Les associations du village ont pu récolter la somme de 705 euros. Merci au Club de l'Amitié, à l'Union Musique St-Quirin, au Club Vosgien, à l'Association Parenthèse, à l'Association « L'I.E.N.S » et au Football Club pour leur participation.

DENEIGEMENT – Intempéries de l'hiver :

En cas de neige, de verglas, nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déblayer et nettoyer au mieux devant votre habitation et dépendances. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée ; pensons également à nos aînés, aux personnes fragiles, qui ne peuvent pas toujours le faire seuls et n'oublions pas que l'entraide renforce les liens encore plus en cette période de pandémie.



INSEE : recensement de la population

Population recensée en 2020 : **740**

Dont

- Ménages : **599**
- Communautés : **141**



MODIFICATION PLU SIMPLIFIEE :

Mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU en mairie durant un mois destiné à recueillir les observations de toute personne intéressée **du 15 février 2021 au 15 mars 2021 aux heures d'ouvertures du secrétariat.**

Vous pourrez prendre connaissance du dossier de modification simplifié du PLU afin de permettre le développement d'un établissement hôtelier sur le banc communal. La présente modification doit conduire à la mise en place d'une zone Uh spécifique au projet, dont le règlement écrit permettra l'usage de toitures plates ou à faible inclinaison.

VOITURES EN STATIONNEMENT ABUSIFS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Lorsqu'un véhicule se trouve sur une voie, publique ou privée, ouverte à la circulation publique, le stationnement abusif, visé à l'article L.417-1 du code de la route, figure parmi les cas d'infractions prévues par ce code et justifiant le recours à la procédure mise en fourrière.

Le stationnement abusif se définit comme le stationnement ininterrompu en même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant plus de sept jours.



L'article L.325-1 du code de la route précise, que les véhicules qui compromettent la sécurité, la tranquillité ou l'hygiène publique, l'esthétique des sites et des paysages classés [...] peuvent également être mis en fourrière.

Nous constatons de plus en plus de voitures en stationnement sur le domaine public plus de 7 jours et en état d'épave pour certaines, nous demandons aux propriétaires de ces véhicules qui se reconnaîtront, de trouver une solution rapidement pour retirer leur véhicule du domaine public et ou du domaine privé. Un courrier de mise en demeure leur sera adressé ultérieurement si aucun changement n'est constaté.

De même, le stationnement des campings cars prolongés sur le domaine public est non toléré par la réglementation du PLU.

Merci de votre compréhension, nous sommes bien évidemment à votre disposition pour toutes discussions et propositions.

MARCHE DU VENDREDI MATIN



Par arrêté municipal n° 58/2020, nous vous informons que le stationnement sur le Parking devant la mairie est interdit **le jour du marché les vendredis de 8h à 13h.**

Vous pouvez y trouver un vendeur de fruits et légumes, des plats cuisinés, un fromager de Blamont devrait s'y rajouter. Un affuteur est aussi présent.

VACCINATION ANTI-COVID-19

Le centre de vaccination anti-Covid a ouvert ses portes aux + de 75 ans au centre hospitalier de Sarrebourg le 18 janvier 2021.

Il faut absolument passer par les plates-formes Doctolib sur internet pour prendre rendez-vous (ne pas se présenter sans rendez-vous, ni téléphoner à l'hôpital).

Apparemment tous les créneaux sont déjà réservés jusqu'au 23 mars 2021. Le site indique que de nouvelles disponibilités seront accessibles dans les prochains jours.

Il faut s'armer de patience.....

Le secrétariat de la mairie peut essayer de vous aider dans vos démarches.

PANNEAU POCKET:

Pour une meilleure communication à nos habitants



**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a choisi l'application **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer = 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

- 
- Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations de votre Commune !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous pouvez également retrouver des infos en ligne sur notre page Facebook Saint-Quir'Infos

DEFIBRILLATEUR



La Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a permis aux 76 communes du territoire de bénéficier d'un défibrillateur pour chacune d'entre elles.

Un défibrillateur sera à votre disposition sous le porche de la mairie courant février 2021.

Une formation sera initiée aux habitants dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

Un défibrillateur est également présent dans l'enceinte de la maison d'enfants et mis à disposition aux habitants de Lettenbach.

En espérant à ne pas en avoir l'utilité.

BOIS DE CHAUFFAGE

La commune va mettre à disposition des lots de bois de chauffage à titre gratuit en échange du nettoyage de la parcelle. Toute personne intéressée est invitée à s'inscrire en mairie.

LE PERE NOEL

Le Père Noël remercie tous les enfants qui ont eu la gentillesse de lui adresser un joli courrier. Il s'excuse de n'avoir pas pu vous répondre personnellement.

RETROSPECTIVE INTERVENTIONS DES POMPIERS 2020

Les pompiers du centre de secours de Saint-Quirin sont intervenus sur:

- ⇒ 55 interventions(fait que par 3 pompiers uniquement) soit 90% interventions en plus par rapport à 2019
- ⇒ 41 interventions pour des secours à la personne
- ⇒ 3 inondations
- ⇒ 5 destructions d'hyménoptères
- ⇒ 2 feux
- ⇒ 4 interventions diverses

Effectif de l'unité opérationnelle de Saint-Quirin:

- ⇒ 12 pompiers
- ⇒ 1 nouvelle recrue depuis le 1 septembre 2020 en la personne de Clémence PAUTOT de Lettenbach
- ⇒ Remise de la médaille d'or pour 30 ans de service au caporal chef GRASSER Frédéric (lors de la prochaine Assemblée Générale)
- ⇒ Stage MODUle transverse pour:
 - MELIN Myriam
 - SIMON Géraldine
 - PAUTOT Clémence



L'Unité Opérationnelle de Saint-Quirin recherche des hommes et des femmes de 16 à 55 ans pour renforcer son équipe.

Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec le Chef UO au 06-17-97-41-36 après 19 heures.

Du côté des TRAVAUX : point sur les travaux effectués en 2020

⇒ RENOVATION ESPACE DE RENCONTRE PIERRE FACHAT

Les travaux de démolitions sont en cours de finalisation.
Les poses des menuiseries extérieures ont commencées, le lot cloisons-doublages-plafond vont débutées semaine 4.

⇒ RESTAURATION ORGUE SILBERMANN

Les travaux ont débutés dans l'atelier de la Manufacture d'Orgue GUERRIER.

⇒ SECURISATION LETTENBACH

Les travaux sont terminés.

⇒ CAMPING

- Remplacement de la totalité des coffrets électriques
- Mise en sécurité: abattage du gros hêtre
- Rafrachissement terrain de volley
- Achat bornes d'éclairage pour aire de campings cars et mis en place au printemps 2021

Reste à venir en 2021 :

Rafrachissement total des anciens sanitaires et délimitation d'une zone ordures ménagères.

⇒ GARAGE FAURE + ANCIEN ATELIER

- Déménagement de l'ancien atelier au garage Faure
- Divers aménagements à l'intérieur du bâtiments réalisés par le service technique.
- Mise en vente de l'ancien atelier.

Reste à venir en 2021 :

- Etude de mise aux normes du bâtiment.
- Demande de subvention pour l'achat du bâtiment avec sa remise aux normes.

⇒ EXTENSION RESEAU RUE DE LA CHARMILLE

- Travaux à finaliser, reste candélabres à poser et quelques reprises de finitions.

⇒ MISE EN SECURITE ET TRAVAUX DE VOIRIES

- Remise en état du chemin communal Haut de Lohr (accès au wagon de Mr WEBER)
- Remplacement de la glissière de sécurité rue Basse Anneau et réfection voirie
- Reprise du carrefour de la mairie et marquage au sol
- Enrobé chemin du Petits Rayeux
- Reprise muret et grillage limite de la parcelle de Mr Hoffmann Norbert
- Renforcement des accotements Rue de la Verrerie

A venir en 2021 :

- Mise en sécurité escaliers du cimetière, devis validé.
- Création de passages piétons rue de Vasperviller, rue de la Verrerie, Rue général de Gaulle
- Reprise escalier rue de Vasperviller

⇒ MAISON LEON SCHAEFFLER

- Devis démolition validé
- Diagnostics réalisés

Démolition 1er trimestre 2021

⇒ TERRAIN BI-CROSS

- En cours de finalisation, en herbage printemps 2021 et panneau d'information.

⇒ CITY STADE

En cours de finalisation

⇒ RELOOKING PLACE DE LA LIBERATION

⇒ ECOLE

- Étude pour la mise aux normes et accessibilités des toilettes de l'école Place de L'Eglise

2021 à l'étude: Sécurisation carrefour Café Delanzy
Projet lotissement
Mur de la Rue de La Scierie
Aménagement des allées du cimetière
Maison forestière

Conseil de Fabrique de Saint-Quirin

Le conseil de fabrique remercie chaleureusement :

M. KUBLER Manu ainsi que le service technique de la commune pour la mise en valeur de notre Haute-Chapelle et de la place de l'église pour les fêtes de fin d'année,

M. SAUMIER Gérard pour la réalisation de la belle crèche à la Prieurale,

Et toutes les personnes qui durant toute l'année, participent aux travaux de la paroisse,

La prochaine messe aura lieu le dimanche 31 janvier et ensuite nous aurons 2 messes par mois.

En raison de la pandémie, la messe de la St Blaise se fera exceptionnellement cette année le dimanche 14 février à 10 h 30 à la Prieurale qui pourra accueillir plus de personnes en respectant les gestes barrières. A l'issue de la messe, vous pourrez acheter des petits pains.

Nous avons fait faire 4 cartes postales qui ont été réalisées par Cécile RITTER « C dans l'Objectif » de St Quirin. Ces cartes postales sont en vente à la Prieurale à 1 € pièce.

Courant février, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, une demande de don pour aider la paroisse en cette période difficile, pour assurer l'entretien des dépenses courantes de notre Prieurale comme le chauffage, l'électricité, fonctionnement de nos cloches, les frais internes etc... (Par an, les frais sont : électricité 1 200 €, fioul 2 000 €, assurances 2 900 €). Merci de votre compréhension.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Le Président
Pascal WELSCH

Nous rappelons aux associations qui souhaitent intégrer un article dans le bulletin municipal, de nous transmettre les informations pour :

-bulletin n°2 avant 15 mars

-bulletin n°3 avant 15 juin

-bulletin n°4 avant 15 août

Merci à tous.

COMMENT ?

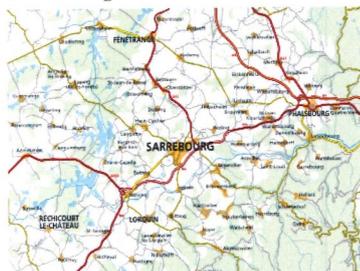
Les modalités d'intervention :

Le Réseau de Santé intervient à la demande :

- De la personne fragile elle-même, de la famille, et des proches,
- Du médecin traitant,
- Des professionnels des hôpitaux,
- Du kinésithérapeute,
- De l'infirmière,
- Des services sociaux,
- D'autres professionnels de la santé.

QUELLE AIRE GEOGRAPHIQUE ?

Le territoire d'intervention du Réseau de Santé couvre l'ensemble de l'arrondissement de Sarrebourg.



COMMENT BENEFICIER DE NOS SERVICES ?

En contactant la plateforme d'accès unique du Réseau de Santé

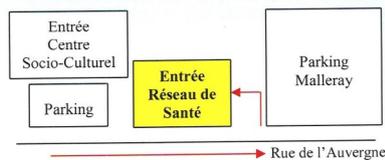
Téléphone : 03.87.25.36.63

e-mail : reseausante@orange.fr

site internet : reseausantesarrebourg.e-monsite.com

Le Réseau de Santé assure un accueil au

**2, rue de l'Auvergne
57400 SARREBOURG**

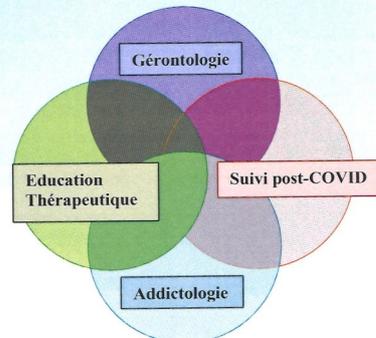


Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Réseau de Santé Territorial Plurithématique



*Pour une coordination
du parcours de santé des
personnes fragiles et/ou âgées
permettant d'améliorer
la vie quotidienne*

03.87.25.36.63

QUI SOMMES NOUS ?

Le Réseau de Santé territorial plurithématique du Pays de Sarrebourg prend son appui sur la structure juridique de l'Instance de Coordination Territoriale de la Santé du sud-est Mosellan, association à but non lucratif loi 1908, créée en 1993, à l'initiative de professionnels de la santé.

Les valeurs fondamentales de l'Instance sont d'améliorer la qualité de vie des personnes fragiles et/ou âgées souhaitant vivre à domicile en assurant l'information, l'orientation et la coordination des aides et des soins.

POUR QUI ?

Les patients ciblés par le Réseau de Santé présentent une ou plusieurs pathologies chroniques.

Il s'agit de personnes en situation de fragilité ou de perte d'autonomie, à risque de décompensation.



POURQUOI ?

Objectifs et missions :

Le Réseau de Santé du Pays de Sarrebourg est un service de proximité qui organise le parcours de santé des personnes fragiles en coordonnant les interventions des professionnels de la santé des champs sanitaire, médico-social et social autour de **quatre thématiques :**

- **Nouveau : le suivi post-COVID**
- La gérontologie
- L'addictologie / tabacologie / alcoolologie
- L'éducation thérapeutique :
 - Diabète.
 - Cardiologie.

Il favorise l'accès aux soins, la coordination, la continuité et l'interdisciplinarité.

Le Réseau de Santé **développe une offre de services aux professionnels** et notamment, propose un appui opérationnel au médecin traitant, pour une coordination efficace de la trajectoire de santé de ses patients.

Le Réseau de Santé donne **au médecin traitant du patient le rôle pivot** dans l'organisation des soins, car il connaît l'histoire du patient, ses pathologies, son environnement, sa situation sociale.

Le Réseau de Santé apporte une vision globale, en décloisonnant :

- le **sanitaire** (volet médical)
- le **médico-social** (aide à domicile, accueil de jour, hébergement temporaire...).

Par son action, le Réseau de Santé évite des actes redondants et des hospitalisations.

Le Réseau de Santé assure la prise en charge post-COVID des patients, sans limite d'âge, pour un suivi personnalisé adapté.

Il **organise** l'éducation thérapeutique du patient. Le but est d'aider les patients à acquérir les connaissances pour mieux prendre en charge leurs problèmes de santé et donc mieux les gérer.

Il organise les actions de prévention à la santé, le dépistage des maladies respiratoires chroniques et les formations aux professionnels.

AVEC QUI ?

Les équipes des cellules gérontologie, addictologie et d'éducation thérapeutique diabète et cardiovasculaire sont composées de professionnels suivants :

Équipe de direction et administrative :

- Directrice,
- Secrétaire.

Équipe médicale et para-médicale :

- Médecins coordonnateurs ;
- Médecins référents ;
- Infirmiers-infirmières ;
- Diététicienne ;
- Kinésithérapeute ;
- Psychologue.

Programme:

- *Fabrication de masques et déguisements*
- *Balades et jeux en forêt*
- *Jeux de société*
- *Atelier crêpes et gaufres*
- *Atelier maquillage*
- *Bal masqué*
- *Et bien d'autres choses...*



Pièces à fournir:

- *Copie du dernier avis d'imposition*
- *Copie du carnet de vaccinations*
- *No CAF*
- *Copie Assurance scolaire et extrascolaire*
- *Fiche de renseignements (disponible sur stquirin.fr rubrique périscolaire)*

Pour les enfants non inscrits



Tarifs:

Quotient Familial

La semaine

0 à 700	64 euros
701 à 900	74 euros
901 à 1100	89 euros
+ 1100	98 euros



Dates d'inscription

*Mardi 26 janvier 21
de 17h à 17h45*

Ou

*Jeudi 28 janvier 21
de 17h à 17h45*

18 places disponibles

*(une fois ce chiffre
atteint les inscriptions
seront closes)*

Contacts

0 3 87 08 66 71
Périscolaire

perisaintquirin@outlook.fr

*Pour tous renseignements sur
place,
au périscolaire*

de 9h à 11h



*La commune
de
St Quirín*



propose

*Un Centre aéré
du 22 au 26 février 2021*



De 3 à 11 ans

De 9h à 17h

ATELIERS D'ÉVEIL PROPOSÉS PAR LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS DE JANVIER À MARS 2021

Le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueils présents sur le territoire, mais aussi un accompagnement dans les démarches administratives.

Des temps collectifs sont organisés : ateliers d'éveils avec activités manuelles, sensorielles, corporelles, mais aussi des groupes de paroles ou conférences à destination des assistants maternels ainsi que des parents.

Les horaires du RPAM :

A Sarrebourg : 17 avenue Général Fayolle,
03.87.03.55.13

	Permanences libres	Permanences sur RDV
Lundi	8h-12h / 13h-17h30	
Mardi	8h-12h	14h-17h30
Mercredi		8h-12h
Jeudi	8h-12h / 13h-17h30	
Vendredi	14h-17h30	8h30-12h

Dans d'autres communes :

	Lundi	Jeudi
Semaine paire	Moussey Maison de service au public : 6 avenue Thomas Bata 03.87.07.42.02	Berthelming CRIS : Zone artisanale de Berthelming 09.67.24.67.11
Semaine impaire	Troisfontaines CCSMS : 4 rue du Stade 03.87.03.05.16	Lorquin Mairie 41 avenue du Général Leclerc 03.87.24.80.08

Programme des formations continues organisées par le relais parents assistants maternels :

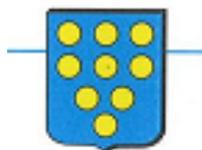
FORMATION	DATES	INSCRIPTION	INFOS PRATIQUES
Comprendre et mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau Intervenant : Véronique DE SA	10 et 17 avril 2021 Au Centre Socio Culturel de Sarrebourg	Pré-inscription avant le 20 février Bulletin d'inscription à rendre au RPAM avant le 1er mars	Nombre d'heures : 14h Référence : MICDC Bulletin de salaire Janvier ou Février
Contes et histoires à raconter Intervenant : Valérie GRANDIDIER	5 et 12 juin 2021 Au Centre Socio Culturel de Sarrebourg	Pré-inscription avant le 5 avril Bulletin d'inscription à rendre au RPAM avant le 27 avril	Nombre d'heures : 14h Référence : MICHR Bulletin de salaire : Mars ou Avril

MAIRIE DE SAINT QUIRIN LETTENBACH

170 rue du Général de Gaulle

57 560 SAINT QUIRIN

Téléphone : 03.87.08.60.34



mail : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

MESSE

Dimanche 31 janvier à 10h30 à la Priorale

www.saintquirin.fr

LIEN FACEBOOK

INSTAGRAM

PANNEAU POCKET

Saint-Quir'Infos

[saintquirin](#)

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 03 novembre 2020 : Gaëtan fils de BIGOT Wince et CAMBAS Jade

Le 03 décembre 2020 : Rafaël fils de KLEIN Julien et STEMPFEL Estelle

Le 05 janvier 2021 : Océane fille de JOHANN Laurent et SCHERTENLEIB Marine

Félicitations aux parents et grands parents

Décès :

Le 09 octobre 2020 : Madame BOUR Evelyne domiciliée à la Maison de Retraite

Le 24 octobre 2020 : Monsieur KLIPFEL André domicilié à la Maison de Retraite

Le 26 octobre 2020 : Madame CLAIR Marie Madeleine épouse REISSER domiciliée 125A rue d'Alsace

Le 01 novembre 2020 : Monsieur LOBSTEIN Alfred domicilié à la Maison de Retraite

Le 05 novembre 2020 : Madame BENTZ Ida veuve ZELTNI domiciliée à la Maison de Retraite

Le 30 décembre 2020 : Madame NICKLAUS Gertrude veuve MOITESSIER domiciliée à la Maison de Retraite

Le 31 décembre 2020 : Monsieur HISSIGER Gabriel domicilié à la Maison de Retraite

Le 06 janvier 2021 : Madame PRUNEAU Yvonne veuve WELSCH Roger domiciliée à la Maison de Retraite

Le 06 janvier 2021 : Monsieur JAUERNIG Pierre domicilié à la Maison de Retraite

Le 11 janvier 2021 : Madame BATHELOT Nicole veuve BOULANGER domiciliée à la Maison de Retraite

Nos sincères condoléances aux familles

Récapitulatif de l'état civil année 2020

Naissances : 4

Mariage : 0

PACS : 0

Décès : 21



SAINT-QUIRIN SOUS LA NEIGE

